

Licence professionnelle Maintenance et réhabilitation et amélioration énergétique des bâtiments

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Maintenance et réhabilitation et amélioration énergétique des bâtiments. 2011, Université de Nantes. hceres-02037992

HAL Id: hceres-02037992

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037992>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LP120002366

Dénomination nationale : Bâtiment et construction

Spécialité : Maintenance et réhabilitation

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle forme des spécialistes de la maintenance et de la réhabilitation des bâtiments. Pour cela, elle apporte des compétences à caractère technique (relatives aux matériaux, aux pathologies et modes constructifs, au diagnostic acoustique et thermique, au dimensionnement des installations et à la restauration du parc ancien), managérial (concernant l'organisation, le coût des travaux, la gestion et la communication), juridique (autour des règles de l'urbanisme et du droit de la construction et des marchés), environnemental et sécuritaire.

Les métiers visés sont ceux de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre, des travaux du gros ou de second œuvre dans le bâtiment et les travaux publics. La formation est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Nazaire, en partenariat avec la fédération régionale du Bâtiment des Pays-de-Loire.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	27
Taux de réussite	94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	11 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	87 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	48 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	96 % et 100 % de 82 % à 96 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est excellent, bien argumenté et sans faiblesse particulière. La licence est bien pilotée dans un secteur porteur. Elle répond à une forte demande du monde professionnel, et est complémentaire à d'autres formations de l'établissement ou d'autres formations régionales apportant ainsi une réelle valeur ajoutée. Le partenariat avec la profession est très satisfaisant : convention avec la Fédération du bâtiment, intervention importante des professionnels dans le cœur de métier pour les enseignements, implication active dans les évolutions de la formation *via* le conseil de perfectionnement. La formation sait ainsi adapter son contenu aux besoins professionnels, telle que l'amélioration énergétique des bâtiments existants. Le cycle de la formation est ainsi bien adapté à la demande professionnelle et le pilotage mis en place assure une parfaite cohésion entre les universitaires et le monde professionnel.



La formation est attractive et recrute un public varié. Elle ne compte cependant pas d'inscrits en apprentissage ou en contrats de professionnalisation. L'insertion professionnelle est très bonne, s'effectue dans les métiers visés et dans des délais courts.

- Points forts :
 - De forts partenariats avec le monde professionnel.
 - La très bonne insertion professionnelle.
 - Une équipe et une organisation pédagogiques de qualité.
 - La forte implication des professionnels.
 - Une bonne attractivité.

- Point faible :
 - L'absence d'étudiants en apprentissage ou en contrats de professionnalisation.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement)

Il serait pertinent d'envisager une ouverture de la formation en apprentissage ou en contrats de professionnalisation. Par ailleurs, les coefficients des unités d'enseignements devraient être ajustés pour que ceux-ci se situent dans un rapport de un à trois, conformément à la réglementation.